

Extrait du registre des décisions

Bureau du 09 novembre 2017

Objet : RD - Attribution du marché à procédure adaptée pour la pose d'équipements de mesure pour l'amélioration des performances des réseaux d'eau potable de la Communauté d'agglomération

- date de convocation le 03 novembre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi neuf novembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry métropole, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 29

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Pierre Gerard

David Dubonnet

Catherine Chappuis

Alain Thieffenat

Jean-Luc Berthalay

Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin

Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Stéphane Bochet

Pierre Duperier

Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet

Marc Chauvin

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Gérard Marcucci

Michel Dyen

Christophe Richel

Maryse Fabre

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 4

de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Hemar à Jean-Luc Berthalay - de Sylvie Koska à Aloïs Chassot - de Pierre Perez à Jean-Claude Davoine

- conseillers excusés : 19

Josiane Beaud - Luc Berthoud - François Blanc - Brigitte Bochaton - Annick Bonniez - Frédéric Bret - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Albert Darvey - Jean-Pierre Fressoz - Christian Gogny - Daniel Grosjean - Marie Perrier - Benoît Perrotton - Dominique Pommat - Damien Regairaz - Daniel Rochaix - Philippe Trepier - Alexandra Turnar

Bureau du 09 novembre 2017

délibération n° 206-17

objet **RD - Attribution du marché à procédure adaptée pour la pose d'équipements de mesure pour l'amélioration des performances des réseaux d'eau potable de la Communauté d'agglomération**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle que le Bureau du 20 avril 2017 a approuvé le lancement de la consultation pour la pose d'équipements de mesure pour l'amélioration des performances des réseaux d'eau potable.

Pour rappel, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a ouvert en 2015 un appel à projets pour l'économie d'eau sur les réseaux d'eau potable. Le décret du 27 janvier 2012, pris en application de la loi Grenelle II, crée une obligation de performance minimum des réseaux d'eau potable, pour inciter les collectivités à améliorer la gestion de leur patrimoine et à réduire les fuites.

La collectivité a saisi cette opportunité et transmis en juin 2012 une déclaration d'intention concernant ses objectifs pour la lutte contre les fuites des réseaux d'eau potable et l'amélioration des performances du réseau. L'Agence de l'eau a accordé une subvention pour la pose d'équipements de mesures de débits et de dispositifs de limitation ou réduction des débits.

Une consultation a été lancée le 14 août 2017, portant sur la création de 39 nouvelles chambres de débitmètres permettant de sectoriser les unités de distribution et leurs zones de recherche de fuites. Il s'agit d'un marché à procédure adaptée faisant l'objet d'un lot unique et comportant :

- une tranche ferme pour la réalisation de 22 chambres sur les communes de Chambéry, La Motte-Servolex et Voglans,
- une tranche optionnelle pour la réalisation de 17 chambres sur les communes de Chambéry, La Motte-Servolex et Saint-Alban-Leysse.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix : 60 %
- valeur technique : 40 %.

La commission d'appel d'offres du 12 octobre 2017 a attribué le marché à l'entreprise TPLM Regairaz Frères pour un montant HT estimé, sur la base du chiffrage du chantier type, à 155 000 € pour la tranche ferme et 120 000 € pour la tranche optionnelle.

Vu les statuts qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 209 000 €,

Vu l'avis du Bureau du 20 avril 2017 approuvant le lancement du marché à procédure adaptée pour la pose d'équipements de mesure pour l'amélioration des performances des réseaux d'eau potable de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 12 octobre 2017,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue le marché à procédure adaptée pour la pose d'équipements de mesure pour l'amélioration des performances des réseaux d'eau potable de la Communauté d'agglomération à l'entreprise TPLM Regairaz Frères,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer le marché à venir et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 206-17

Objet de l'acte : RD - Attribution du marché à procédure adaptée pour la pose d'équipements de mesure pour l'amélioration des performances des réseaux d'eau potable de la Communauté d'agglomération

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 09 novembre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171109-lmc1H20265H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20265H1

Date de transmission en Préfecture : 16 novembre 2017

Date de réception en Préfecture : 16 novembre 2017